

REGLEMENT

JEUX INTERVILLES PUNAAUIA 2022

MARDI 02 SAMEDI 06 AOÛT 2022

Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les règles sur l'organisation des rencontres lors des jeux intervilles sur la commune de Punaauia.

ORGANISATION GENERALE

Article 2 : Comité organisateur

Le comité organisateur est composé de :

- La mairie de Punaauia représentée par son service Jeunesse et Vie Locale et son élu ;
- L'association FERRO TAURE'A représenté par monsieur Guy TROMPETTE, prestataire de service.

Article 3 : Engagement des organisateurs et des participants

La mairie de Punaauia a pour mission :

- D'assurer la coordination, la logistique entre l'ensemble des services et des associations concernées ;
- D'assurer les transports des participants des quartiers sur le lieu des manifestations ;
- De mettre en place la sécurité et les secours en concertation avec les services de la Police Municipale, les Sapeurs Pompier et le comité organisateur ;
- De promouvoir les manifestations auprès des quartiers et de se rapprocher des présidents d'associations de quartiers pour une plus large diffusion.

L'association FERRO TAURE'A a pour mission :

- D'assurer la partie technique des jeux : Arbitrages, gestion des rencontres...
- Contribuer au niveau du secrétariat avant, pendant et après les événements : Inscriptions, gestion des résultats...

Les associations de quartiers et/ou chaque équipe a pour mission :

- Prendre soin de l'ensemble des équipements mis à disposition ;
- Prendre les précautions et mesures nécessaires à la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de sa zone d'activité ;
- Ne pas tolérer, ni exercer ou faire exercer par les pratiquants sous sa responsabilité des activités non autorisées ou nuisibles à leur sécurité, à la salubrité et la tranquillité publiques ou prohibées par la loi et les règlements en vigueur ;
- S'organiser pour fournir les repas et l'eau pour son équipe ;
- Se conformer aux prescriptions éventuelles données par la Commune et l'association FERRO TAURE'A ;
- Inscrire et suivre leur équipe lors des différentes rencontres organisées.

Article 4 : Assurance

En tant qu'organisatrice de manifestations, la commune souscrira une assurance.

Aussi, il est conseillé à chaque équipe de souscrire une assurance pour couvrir tous les risques possibles liés aux activités de ses membres et notamment sa responsabilité civile.

Article 5 : Programmation

Date	Heure	Objet	Lieu
Vendredi 15 juillet	10h00	Réunion travail Elus JVL + PVIE : Proposition d'un projet de règlement	Extension
Lundi 18 juillet	17h30	Réunion d'information associations, quartiers et autres	Salle du conseil
Mercredi 27 juillet	12h00	Fin des inscriptions	Service JVL
Jeudi 28 juillet	17h30	Réunion avec les équipes inscrites et retenues	Salle du conseil
Lundi 01 août	17h00	Réunion sur site	Complexe sportif Outumaoro
<i>Mardi 2 au samedi 6 août</i>	<i>De 18h00 à 22h00</i>	<i>5 soirées de rencontres : 3 à 4 soirées pour phases éliminatoires et 1 soirées pour la finale (samedi 6 août)</i>	<i>Complexe sportif Outumaoro</i>

CONDITION D'INSCRIPTION

Article 6 : Inscriptions

Toutes les inscriptions sont gratuites. Chaque responsable devra inscrire leur équipe auprès du service Jeunesse et Vie Locale.

Article 7 : Ages

Toute personne, Homme comme Femme, pourra participer à partir de 15 ans (15 à 17 ans requiert une autorisation parentale) jusqu'à 45 ans.

Article 8 : Certificat médical

Toute personne doit être déclarée apte à la pratique des activités mise en place pour les jeux intervilles et avoir un certificat médical.

Article 9 : Délai

La **clôture définitive et la finalisation** des inscriptions, dont le changement des équipes, se fera **le mercredi 27 juillet à 12h00 au service JVL**.

La manifestation est programmée du 02 au 06 août 2022.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française

Tél: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

COMPOSITION DES EQUIPES

Article 10 : Catégories et composition

Chaque équipe est constitué de **quinze joueurs minimums et de vingt-cinq joueurs maximums**.

Chaque équipe doit être composé de 8 femmes minimums.

Les jeux intervalles sont destinés à la population de Punaauia. Aucun joueur extérieur n'est autorisé à participer.

Est considérée comme joueur de Punaauia, toute personne définie ci-dessous :

- Résidant et administré de Punaauia ;
- Votant sur Punaauia ;
- Etudiant dont leur logement se situe sur la commune de Punaauia ;
- Concubin(ne) d'administré vivant sur la commune de Punaauia ;
- Epoux (se) d'administré vivant sur la commune de Punaauia.

Toute autre personne qui ne figure pas dans la liste ci-dessus ne pourra pas participer.

Article 11 : Présence

Aucun membre du groupe ne peut être remplacé, sauf cas exceptionnel sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie, accident, décès). Toute modification de la composition du groupe devra être soumise par le président de l'association ou le responsable d'équipe au comité organisateur.

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Article 12 : Date, lieu et horaire

Les rencontres se dérouleront sur le complexe sportif Jacques VII de Outumaoro du mardi 02 au samedi 06 août 2022 de 18h00 à 21h30.

Article 13 : Lois du jeu

Les règles du jeu (voir fiche technique en annexe) seront celles émises par le comité organisateur dont le coordonnateur des activités, en la personne de monsieur Guy TROMPETTE.

Le port de chaussures fermées dessus, devant, derrière, savates et tongs sont interdits.

Chaque joueur inscrit devra participer à minima à un atelier.

Le comité organisateur et/ou le jury aura la possibilité de réorganiser et d'adapter le déroulement des rencontres suivant le nombre d'équipes inscrits, les qualifiés, etc...

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française

Tél: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

Article 14 : Programme des « Jeux intervilles Punaauia 2022 »

L'organisation des Jeux Intervilles se déroule en 2 phases :

- 1. La phase de sélection** : Du mardi 02 au vendredi 05 août ;
- 2. La phase finale** : le samedi 06 août.

Les jeux retenus (voir en annexe fiche technique) sont :

- Le Honu Raid ;
- Le défi ;
- La course au sac ;
- La Saga Poerava ;
- Le Chap Chap Mama ;
- 'Ei'a Farai ;
- Le Umuti (phase finale) ;
- La culture générale (questions – réponses pour la phase finale).

La phase de sélection :

SCÉNARIO N°1 : 3 Poules		
Équipe inscrite	Équipe par soirée	Nombre de soirée
12	4	3

SCÉNARIO N°2 : 4 Poules		
Équipe inscrite	Équipe par soirée	Nombre de soirée
16	4	4

La phase finale :

- a) **Scénario 1** : Total de 12 équipes réparties en 3 poules (A, B et C) de 4 équipes

Les 1^{ers} des 3 soirées automatiquement qualifiés pour la finale

Les 2^{èmes} des 3 soirées seront départagées pour se qualifier en finale :

- Soit par tirage au sort ;
- Soit par un questionnaire de culture générale.

- b) **Scénario 2** : Total de 16 équipes réparties en 4 poules (A, B, C et D) de 4 équipes

Les quatre premiers de la phase de sélection se rencontreront en final.

Les points par atelier seront attribués en fonction du meilleur temps comptabilisé au chronomètre et au nombre d'objets ramenés.

Article 15 : Activités

Soirée d'ouverture : 02 août ou 03 août (en fonction du nombre d'équipes inscrites).

Horaires	Activités	Référents / Invités
18h00	Convocation des participants des 4 équipes de la poule A	Responsables et participants Elus municipaux
18H15	Accueil des officiels	
18H25	Prière	
18h30	Discours du Maire + Ouverture officielle des jeux Intervilles	
18h45	Début des jeux	
21h30	Fin de la journée	

Soirée du 03 août ou 04 août au 05 août (en fonction du nombre d'équipes inscrites).

Horaires	Activités	Référents / Invités
18h00	Convocation des participants des 4 équipes de la poule B ou C ou D	Responsables et participants Elus municipaux
18H15	Accueil des officiels	
18h30	Début des jeux	
21h30	Fin de la journée	

Samedi 06 août 2022 : Finale

Horaires	Activités	Référents / Invités
18h00	Convocation des participants des 4 équipes finalistes	Responsables et participants Elus municipaux
18H15	Accueil des officiels	
18h30	Discours du Maire pour la dernière soirée officielle des jeux Intervilles	
18h45	Début des jeux	
21h30	Fin de la journée	

Article 16 : Le jury

Les membres du jury au nombre de 3, seront composés de :

- Un agent du service Jeunesse et Vie Locale ;
- Un représentant de l'AS FERRO TAURE'A ;
- Et un élu municipal de la Commune de Punaauia.

Toute réclamation ou fraude sera étudiée par le jury. En cas de nécessité, le jury pourra entendre les équipes concernées.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française

Tél: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

DROIT A L'IMAGE

Article 17 :

La Commune de Punaauia se donne le droit de réaliser des prises de vues (photos ou vidéos) de l'évènement, et de les diffuser sur Internet à travers la page Facebook « Ville de Punaauia » et/ou les médias.

DISQUALIFICATION – EXCLUSION

Article 18 : Disqualification

L'équipe sera disqualifiée et écartée du tournoi s'il :

- Ne respecte pas le présent règlement ;
- Ne respecte pas les officiels (animateur, arbitre, agent communal...);
- Est responsable d'un accident ou d'une gêne survenue durant les rencontres (laisser à l'appréciation du comité organisateur) ;
- L'un de ses joueurs a consommé de l'alcool ou/et des produits interdits.

Article 19 : Exclusion

Tout participant, joueur, équipe, spectateur, etc. pourront être exclus des différentes manifestations organisées s'il est à l'origine d'un conflit (bagarres ou autres) ou ne respectant pas le Fair Play.

Seul le comité organisateur sera tenu de régler le conflit. En cas de nécessité, le comité pourra entendre les différentes personnes concernées.

AUTRES

Article 20 : Prix

Les prix seront diffusés ultérieurement.

Article 20 : Engagement

Dès l'inscription, l'association et/ou l'équipe s'engage à respecter le règlement et à respecter le programme des rencontres. L'inscription validée vaut pour acceptation du règlement.

Article 22 : Modification du présent règlement

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement. Il devra en informer les différentes associations et équipes inscrites aux différentes manifestations.

Fait à Punaauia le 18 juillet 2022.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française

Tél.: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf